

Sujet : [Spam] Enquête publique

De : Gilbertmannaioni

Date : 04/05/2022 18:10

Pour : sprstraphael-epvar@administrations83.net

Je confirme mon accord au classement des trois zones. En contrepartie je déplore le manque de concertation en ce qui concerne les projets immobiliers effectués dans les zones résidentielles notamment le quartier des plaines dès que les cadavres de la démolition systématique de belles villas des années 60 70 si que la suppression systématique de tous les végétaux arbres séculaires inclus lors de la construction de nouveaux petits immeubles. Il s'avère que la richesse de Saint-Raphaël dépend de son environnement végétal. Or la construction de mur de clôture de 2 m de hauteur avec suppression des haies végétales ainsi que l'artificialisation des sols qui entourent ces constructions amène à une minéralisation de ces quartiers. Il serait plus judicieux de revenir sur ce qui s'est toujours fait, un muret de clôture de 80 cm surmonté d'un grillage de 1,20 m et de planter le long de celle-ci des végétaux type lauriers, pitosporums ,cotonneasters ,et autres.

La construction outrancière d'appartements ne servant qu'un mois par an ne devrait plus avoir lieu.

Envoyé de mon iPad